



OBSERVATOIRE
politique et
géostratégique
des États-Unis

LES ÉTATS-UNIS ET L'ONU, UNE RELATION À SENS UNIQUE

Noam Chomsky / Professeur émérite de linguistique
au Massachusetts Institute of Technology

Mars 2024



PRÉSENTATION DE L'AUTEUR



Noam Chomsky / Professeur émérite de linguistique
au Massachusetts Institute of Technology

Noam Chomsky est né le 7 décembre 1928 à Philadelphie. Professeur émérite de linguistique au Massachusetts Institute of Technology et politiquement engagé à gauche, il n'a eu de cesse tout au long de sa carrière de dénoncer les excès de la politique étrangère des États-Unis. Le New York Times l'a qualifié de « l'intellectuel le plus important de notre époque ».

PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE POLITIQUE ET GÉOSTRATÉGIQUE DES ÉTATS-UNIS

Sous la direction de **Romuald Sciora**, chercheur associé à l'IRIS, l'Observatoire politique et géostratégique des États-Unis de l'IRIS a pour ambition d'offrir un éclairage sur les élections présidentielles et législatives de 2024 et sur l'évolution des États-Unis contemporains, notamment l'impact de celle-ci sur la coopération franco-étatsunienne, l'Union européenne et le reste du monde.

Il s'articule autour de la publication d'analyses, la copublication d'ouvrages de référence, la production de vidéos et l'organisation d'événements (conférences, tables rondes, colloques) en France, aux États-Unis et au Canada.

The Academy of Political Science fondée par l'Université Columbia de New-York, **the Columbia-SIPA Urban and Social Policy Program** et la **Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'Université du Québec à Montréal**, sont les principaux partenaires académiques de l'Observatoire.

iris-france.org



@InstitutIRIS



@InstitutIRIS



institut_iris



IRIS



IRIS - Institut de relations internationales et stratégiques

Cette note est adaptée d'un entretien entre Noam Chomsky et Romuald Sciora. Elle a été revue par l'auteur.

Lorsque j'étais étudiant, j'estimais que l'Organisation des Nations unies était une heureuse initiative, je n'avais aucune illusion quant aux difficultés qu'elle rencontrerait pour mettre en œuvre les idéaux exaltants qui avaient inspiré sa création. Au fil des ans, j'ai suivi de très près la manière dont elle a fonctionné, surmonté chacun des obstacles qu'elle a rencontrés, mené ses diverses luttes. J'ai même été à plusieurs reprises convié à apporter mon témoignage devant la quatrième commission de l'Assemblée générale des Nations unies¹ à New York au sujet de l'invasion indonésienne du Timor oriental. Mon opinion n'a guère changé. Je continue de penser que l'ONU représente un espoir pour l'humanité, mais qu'elle ne pourra pas atteindre son plein potentiel tant que les grandes puissances ne lui permettront pas de fonctionner comme il faudrait, et que le reste du monde ne parviendra pas à surmonter la corruption, la violence et les autres entraves à la pleine réalisation de sa mission.

L'une des principales contributions des Nations unies en matière de paix dans le monde est sans conteste l'envoi de casques bleus qui opèrent si courageusement dans des circonstances très difficiles, et dont les résultats divergent selon les opérations. Ils sont parfois partiellement efficaces. Mais ils ne peuvent ni confronter les armées, ni empêcher les violations de frontières que l'on observe presque quotidiennement, au Moyen-Orient par exemple. Ils ne peuvent que les dénoncer. Dans d'autres situations, leur présence a pu freiner certains actes de violence ou de destructions, mais ils ne peuvent rien faire de plus. Ils n'en ont ni les moyens, ni l'autorité.

Une autre contribution remarquable de l'ONU en matière de paix a été d'accompagner les pays sortant du colonialisme dans leur transition vers l'indépendance. Là encore, les succès sont inégaux mais parfois considérables, comme ce fut le cas il n'y a encore pas si longtemps au Mozambique et au Timor-Leste. Certaines opérations réussissent, d'autres sont vouées à l'échec en raison des nombreuses difficultés rencontrées.

Dans le domaine des droits de l'homme, l'un des succès des Nations unies a été d'obtenir la signature de conventions rendant applicables les droits théoriquement garantis par la Déclaration universelle. Hélas, ces accords censés permettre le respect de ces droits n'ont

¹ La Quatrième commission de l'Assemblée générale de l'ONU traite de sujets variés comme la post-décolonisation, les réfugiés palestiniens et les droits de l'homme, le maintien de la paix, l'action antimines, les affaires spatiales, l'information et les rayonnements ionisants.

aucun caractère contraignant, de sorte qu'il appartient aux pays de les appliquer, ou non. Et l'un des problèmes qui se posent – un problème fondamental – vient de ce que certains États, et plus particulièrement les États-Unis, refusent tout simplement de les signer ou de les ratifier. Lorsqu'ils le font, c'est le plus souvent en y apportant des réserves qui, techniquement, les excluent des champs d'application qui y sont inclus. Il en est de même dans d'autres domaines, le droit international par exemple. Des institutions rattachées au système des Nations unies, telle la Cour internationale de justice, peuvent prononcer des jugements, mais elles n'ont aucun moyen de les faire appliquer. À ce jour, les États-Unis sont le seul pays à avoir, en 1986, rejeté un jugement de la Cour internationale qui les avait condamnés pour leurs activités militaires au Nicaragua – ils avaient d'ailleurs, la même année, apposé leur veto à deux résolutions du Conseil de sécurité sur le même sujet. De même, l'avis émis par la Cour internationale sur le caractère illégal du mur de séparation de la bande de Gaza occupée n'a pas été suivi d'effet car Israël a toujours refusé de s'y conformer, soutenu dans ce refus par les États-Unis. De manière générale, tant que les grandes puissances choisiront d'ignorer les décisions des Nations unies, celles-ci demeureront limitées dans leurs actions. Il en est de même avec d'autres pays, mais ce sont surtout les grandes puissances qui posent un problème.

Enfin, en matière de développement, l'ONU joue un rôle à deux égards. D'abord, elle émet des idées et élabore des plans, dont certains sont de grande portée, comme ce fut le cas dans les années soixante et le début des années soixante-dix lorsqu'il apparut, lors des vagues de décolonisation, que le Sud, que l'on appelait autrefois le tiers-monde, pourrait désormais jouer un rôle non négligeable dans les affaires mondiales. La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED)² s'est vu attribuer une fonction importante, et présenta même les grandes lignes d'un nouvel ordre économique international assez audacieux. Celui-ci fut toutefois rejeté d'emblée par l'Occident, de sorte que l'initiative fut immédiatement enterrée. Tandis que les grandes puissances instituaient leur propre nouvel ordre économique international, cet ordre néo-libéral des quarante dernières années encourageant une politique de libéralisation financière et des programmes d'ajustement structurel, qui ont abouti à un véritable désastre pour les pays qui ont été contraints d'y adhérer, ou qui ont choisi de le faire. Quant à la CNUCED, elle s'est trouvée plus ou moins réduite à une institution d'analyses et de statistiques. Elle collecte des données et produit des documents excellents, qui ne seraient utiles, évidemment, que s'ils pouvaient être appliqués.

² La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement est un organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies créé en 1964, qui vise à intégrer les pays en développement dans l'économie mondiale de façon à favoriser leur essor.

Sur le terrain, second aspect du travail de l'ONU en matière de développement, celle-ci a joué un rôle plus actif, s'impliquant directement dans les programmes, conseillant les pays en développement et leur fournissant des ressources, ce qui s'est parfois avéré très efficace. Mais ces résultats varient au cas par là. Car là encore, l'ONU ne peut agir que dans un cadre imposé par les grandes puissances. Des informations très utiles ont néanmoins pu être obtenues et rassemblées dans le Rapport mondial sur le développement humain du PNUD³. Un rapport qui fournit des critères permettant d'évaluer le processus de développement au moyen d'indicateurs et de mesures bien plus sophistiqués que de simples chiffres tels que le PNB par habitant. Des données pouvant encourager les gouvernements à adapter leurs politiques afin d'atteindre le niveau de développement idéal défini à partir de ces critères.

Aujourd'hui, avec les différentes crises du système financier international qui se succèdent depuis un moment, nous voyons s'amorcer ce que nous avions prévu depuis longtemps, qui était même inévitable : l'échec du système économique mondial imposé au monde par les États-Unis et les autres grandes puissances. Un échec majeur sur le plan mondial qui aura contribué à réduire à néant une bonne partie des progrès obtenus par les différents programmes de développement des Nations unies. Nous ne pouvons ignorer les facteurs qui y ont contribué tels l'incompétence, la corruption, le favoritisme.

Je pense toutefois que l'ONU a exercé, et exerce encore, une influence positive en matière de développement. Elle pourrait faire davantage. Mais, une fois encore, elle ne peut fonctionner que si les grandes puissances, les États-Unis en tête, le lui permettent. À cet égard, il est important de rappeler que l'ONU entretient avec les Américains une relation très particulière. D'abord, c'est grandement à l'initiative et sous la pression des États-Unis, davantage que de n'importe quel autre pays, que l'Organisation des Nations unies et ses agences spécialisées ou affiliées furent instituées. Et pendant toute la période de la guerre froide, les États-Unis furent très favorables au Conseil de sécurité, qu'ils utilisaient d'ailleurs comme une arme contre l'Union soviétique. Durant toutes ces années, les États-Unis exerçaient un pouvoir considérable – rien de comparable ne s'est produit dans l'Histoire du monde – et l'ONU était largement dépendante de leurs décisions. Le résultat était un veto quasi systématique de l'Union soviétique.

Durant la période de la fin de la décolonisation, et tandis que les puissances industrielles commençaient à se remettre des dévastations de la guerre, les États-Unis commencèrent à perdre progressivement une partie de leur influence sur les Nations Unies. Jusqu'en 1965,

³ Le Programme des Nations unies pour le développement fait partie des programmes et fonds de l'ONU. Son rôle est d'aider les pays en développement en leur fournissant des conseils mais également en plaidant leurs causes pour l'octroi de dons.

aucun veto américain ne s'était opposé aux résolutions du Conseil de sécurité. C'est à partir de cette année-là que le pays commença à faire un usage régulier de ce droit. C'est ce qui se produisit avec la Cour internationale de justice et les résolutions du Conseil de sécurité sur le Nicaragua en 1986. Dans certains cas, les Américains allèrent jusqu'à détruire virtuellement des institutions de l'ONU. L'UNESCO, par exemple. À la fin des années 1980, cette institution avait commencé à explorer ce que l'on appela le nouvel ordre mondial de l'information et de la communication, qui voulait inviter le tiers-monde à participer davantage au système international de communication, lequel était, évidemment, largement dominé par l'Occident. L'UNESCO subit alors une virulente campagne américaine de dénigrement et de diffamation, qui la paralysa presque brutalement. Puis, les États-Unis cessèrent du jour au lendemain de payer leur dû, ce qui contribua à affaiblir considérablement l'agence onusienne. À l'inverse, il est également arrivé que les États-Unis fassent appel aux Nations unies pour qu'elles se chargent elles-mêmes de régler certaines situations auxquelles ils ne voulaient pas s'intéresser. À plusieurs reprises, l'ONU a dû assumer la responsabilité de remettre en état un pays que les Américains avaient eux-mêmes largement contribué à dévaster, directement ou de façon détournée. Le Timor-Leste en est un exemple frappant.

Mais contrairement à une croyance très répandue, l'attitude du peuple américain est très différente de celle de son gouvernement. La population est bien plus positive à l'égard des Nations unies. De récents sondages d'opinion à grande échelle ont en effet révélé un soutien certain pour l'Organisation. La grande majorité des Américains considèrent que les États-Unis devraient accepter la juridiction de la Cour internationale de justice et de la Cour pénale internationale, ainsi que les résolutions du Conseil de sécurité. Ils pensent que le droit de veto devrait être supprimé et que les États-Unis devraient accepter toutes les décisions du Conseil, même s'ils ne sont pas toujours d'accord avec elles. Les Américains sont également en faveur d'un financement plus important de l'Organisation des Nations unies et de ses opérations de maintien de la paix. L'opinion publique est donc globalement favorable à l'ONU, et cela en dépit d'un manque de connaissance approfondi sur le travail effectué par celle-ci. Les programmes scolaires font à peine état de l'ONU, et bien peu d'articles à son sujet paraissent dans la presse, à l'exception de ceux qui reflètent le point de vue du gouvernement, négatif la plupart du temps.

Aujourd'hui, une autre question se pose, liée à la réforme du Conseil de sécurité : comment les Nations Unies vont-elles évoluer face au G20 et autres regroupements interétatiques tels que les BRICS dont l'importance et l'influence ne cessent d'augmenter ? Les grandes puissances vont-elles laisser l'ONU exprimer davantage la voix des peuples du monde en permettant par exemple à l'Allemagne, à l'Inde ou à l'Afrique du Sud d'accéder à un siège permanent autour de la table du Conseil ? La réponse est liée à la structure interne des

grandes puissances en question. Aux États-Unis, où la société est encore, pour l'instant, l'une des plus libres et des plus démocratiques au monde, l'opinion publique est exclue de la plupart des grands débats internationaux, dont justement ceux qui concerne l'ONU. Si le public avait son mot à dire, s'il pouvait vraiment s'exprimer, alors je n'ai aucun doute que la réforme de l'ONU se réaliserait. Mais les membres de l'élite et les puissants lobbys ne vont certainement pas laisser cela advenir, car une telle réforme reviendrait à réduire le contrôle et l'influence des États-Unis au sein du Conseil de sécurité. La question qui se pose réellement est donc celle de la démocratisation, de la « promotion de la démocratie » pour utiliser une expression célèbre, à l'intérieur même des grandes puissances.

Pour ce qui est des États-Unis, les politiciens et l'*establishment* de Washington vivent dans leur bulle, appliquent leurs décisions et affirment leur autorité dans la limite du possible sans considération aucune pour la population américaine. Modifier cet état de choses sera une tâche immense. C'est tout un processus de démocratisation interne qui devra se produire au sein même des États-Unis. Si celui-ci aboutit, l'opinion publique pourra alors exercer son influence sur les politiques, et les médias fournir une information plus exacte et plus juste sur les questions d'importance cruciale. C'est seulement au travers d'un tel processus que l'ONU pourra être réformée et se rapprocher réellement des idéaux exprimés par ses fondateurs afin de faire face sérieusement aux défis qui l'attendent.

Car deux défis majeurs se posent actuellement, très graves, fondamentaux pour la survie de notre espèce. L'un est la menace de guerre nucléaire, toujours omniprésente comme on peut le voir encore aujourd'hui alors que les divers traités de non-prolifération semblent tomber de plus en plus en désuétude. Des phénomènes nouveaux, comme la militarisation de l'espace, n'aident pas à arranger les choses et contribuent à augmenter le risque d'une guerre nucléaire fatale pour l'humanité. Sans parler de la possible propagation du terrorisme nucléaire par des groupes susceptibles de mener des actions à l'intérieur des États-Unis, du Royaume-Uni ou d'autre pays. Tout ce qui touche à la force nucléaire est hautement redoutable, et le demeurera tant que les puissances nucléaires, une fois encore États-Unis en tête, ne respecteront pas leurs engagements quant à la non-prolifération et n'entreprendront pas de sérieux efforts pour éliminer ces armes. Ce qu'ils ont l'obligation de faire, comme l'a réaffirmé la Cour internationale. Et cela s'étend logiquement aussi aux États dotés de la force nucléaire qui eux n'ont encore signé aucun traité, tels qu'Israël, l'Inde, le Pakistan et la Corée du Nord.

Le second danger majeur pour la survie de l'espèce humaine est le risque de catastrophe environnementale. Lui aussi est très alarmant. Les détails et les chiffres sont sujets à un certain degré de spéculations, mais il ne fait guère de doute que le monde est proche d'une

situation écologique désastreuse qui frappera en tout premier lieu les populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Il ne reste plus beaucoup de temps pour faire quelque chose à cet égard. Des débats sont en cours sur le calendrier exact de cette évolution, mais une chose est certaine, et n'est même pas sujet à controverse : plus nous attendrons avant d'éliminer les carburants fossiles pour nous orienter vers des sources d'énergies durables, et modifier les structures socio-économiques qui y sont liées, plus la situation empirera. Le sort des générations futures est entre nos mains. Nous ne pouvons plus attendre.

D'autres menaces concernent les risques de pandémies qui nécessitent, pour s'y préparer, toute une organisation et une importante infrastructure, comme on a pu s'en rendre compte récemment. Et bien sûr, les risques posés par les terribles conflits qui se perpétuent encore dans le monde, dont les conséquences possibles sont terrifiantes, et pas seulement pour les populations concernées. À cela s'ajoute l'accroissement de la famine et des maladies. Les chiffres exacts ne sont pas connus, mais on estime que, seulement en Afrique australe, le nombre d'enfants mourant chaque jour des suites de malnutrition et de maladies, qui seraient pourtant faciles à traiter, est pratiquement équivalent au nombre de ceux qui ont péri au Rwanda en cent jours.

Il s'agit là de tragédies qui ne sont pas insurmontables, qu'il ne serait même pas trop difficile de maîtriser, et qui sont globales. C'est donc au travers du système international, c'est-à-dire des Nations unies, que l'on devrait y faire face. Mais, comme toujours, la responsabilité en revient à ceux qui jouissent de tous les pouvoirs et privilèges et s'arrogent le droit de décision, c'est-à-dire aux États riches et puissants – indépendamment du fait que ces situations tragiques sont souvent une conséquence directe de leurs actes. De toute une histoire d'intervention impérialiste et de conquête.

De nos jours, plus que jamais, l'Organisation des Nations unies incarne l'espoir exprimé par Eleanor Roosevelt⁴ et ses autres fondateurs. Cet espoir, partiellement réalisé, est aujourd'hui fragilisé, et raviver sa flamme revêt une importance cruciale pour la survie du genre humain.

⁴ Anna Eleanor Roosevelt, née le 11 octobre 1884 et décédée le 7 novembre 1962, est une icône de la politique américaine. En tant qu'épouse de Franklin Roosevelt, elle fut non seulement son soutien indéfectible, mais également une force motrice essentielle derrière son initiative visant à établir les Nations unies. De 1946 à 1953, elle fut la première représentante des États-Unis auprès de l'Organisation internationale.

L'expertise stratégique en toute indépendance



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'événements.